



## CENTRE NATIONAL DE PRÉVENTION DU CRIME

L'épreuve des faits : PRÉVENTION DE L'INTIMIDATION

2008-PI-01

# PRÉVENIR L'INTIMIDATION : LA NATURE ET LA FRÉQUENCE DE L'INTIMIDATION AU CANADA

## Qu'est-ce que l'intimidation ?

L'intimidation consiste en des actes, répétés au fil du temps, qui causent intentionnellement préjudice à autrui, dans le cadre d'un rapport de force déséquilibré. Il s'agit tout aussi bien de comportements physiques (coups de poing, coups de pieds, morsures) que de comportements verbaux (menacer, injurier, insulter, dénigrer, faire des remarques racistes ou sexistes) et d'exclusion sociale<sup>1</sup> (faire circuler ou alimenter des rumeurs et des commérages, ignorer, rejeter) (Pepler et Craig, 2000; Ma, Stewin et Mah, 2001). Chez les garçons, plus à risque d'intimider et d'être intimidés que les filles, l'intimidation prend la forme d'agressions physiques et d'exhibition de force. Les filles par contre semblent préférer des formes indirectes d'intimidation, comme l'isolation sociale, alimenter des rumeurs et des calomnies (Marcel T. Van der Wal et coll., 2003).

## Existe-t-il une relation entre l'intimidation, la délinquance et la criminalité ?

Selon des études de délinquance autodéclarée, les comportements délinquants sont plus fréquents chez des enfants qui intimident leurs camarades : 40% des garçons qui recourent souvent à des actes d'intimidation déclarent avoir eu des comportements délinquants, tandis que ce pourcentage n'est que de 5% chez les garçons qui n'ont jamais ou peu souvent eu recours à l'intimidation; chez les filles, les taux sont de 31% et 3% respectivement

(Marcel T. Van der Wal et coll., 2003). D'autres études montrent que le risque de commettre des crimes à l'âge adulte est plus élevé chez les enfants qui pratiquent l'intimidation que chez ceux qui n'y ont pas recours (Olweus et coll., 1999). Enfin, il semble y avoir une relation entre le fait d'intimider et la manifestation, plus tard dans la vie, de problèmes psychologiques comme des comportements d'extériorisation<sup>2</sup>, des tendances agressives et des symptômes occasionnels de dépression (Pepler et Craig, 2000; Harris, Petrie et Willoughby, 2002).

L'intimidation peut également avoir des conséquences graves chez les victimes. Par exemple, le risque d'être déprimé est cinq fois plus élevé chez les garçons et trois fois chez les filles victimes d'intimidation que chez leurs camarades de classe (Kaltiala-Heino et coll., 1999; Hawker et Boulton, 2000). Les victimes d'intimidation, filles et garçons, sont plus à risque que leurs camarades de manifester des symptômes suicidaires (Kaltiala-Heino et coll., 1999). Des études montrent par ailleurs que les conséquences de l'intimidation ne s'atténuent pas avec le temps. Selon le *Journal of the American Medical Association*, «les personnes ayant été victimes d'intimidation pendant leur enfance présentent, à 23 ans, des niveaux élevés de dépression et un manque d'estime de soi, malgré le fait qu'elles n'aient été ni harcelées ni socialement exclues à l'âge adulte » (Olweus, 1994, cité dans Fox et coll., 2003 : 8).

Il existe une relation très étroite entre le fait d'intimider pendant l'enfance et les comportements antisociaux pendant l'adolescence et à l'âge adulte. Les enfants pratiquant l'intimidation peuvent devenir des adolescents qui harcèlent sexuellement, qui s'engagent dans des comportements délinquants, s'associent à des gangs ou sont violents envers leurs partenaires. À l'âge adulte, ils vont harceler leurs collègues de travail ou commettre des abus envers leur conjoint, leurs enfants ou envers des aînés. Prévenir l'intimidation signifie donc contribuer à réduire la probabilité d'activités criminelles plus tard dans la vie.

## Quels sont les facteurs de risque associés à l'intimidation ?

Parmi les facteurs individuels de risque relatifs à l'intimidation il faut mentionner la persistance d'attitudes négatives et de comportements agressifs précoces [Stratégie nationale pour la prévention du crime, 2004; Craig et Pepler, 2007]. Certains facteurs de risque comme l'absentéisme scolaire, les comportements agressifs et le manque de respect envers l'autorité sont les mêmes pour l'intimidation et pour la délinquance en général. D'autres sont spécifiques à l'intimidation, notamment les problèmes de concentration à l'école et le manque d'empathie et de compassion envers autrui<sup>3</sup> (Ministère de l'éducation de la Colombie-Britannique, non daté).

Les facteurs de risque relatifs à l'intimidation ne sont pas forcément les mêmes pour les deux sexes. Chez les filles, l'intimidation est étroitement associée à des abus dont elles ont été victimes au sein de la famille. Chez les garçons par contre, le fait de pratiquer l'intimidation relève de facteurs de risque comme la fréquentation de pairs antisociaux ou délinquants ainsi que le fait d'avoir des comportements délinquants. Ceci explique pourquoi les préjudices causés par les formes indirectes d'intimidation pratiquées par les filles restent occultés la plupart du temps et sont difficiles à détecter. Chez les garçons par contre, l'intimidation consiste principalement en des actes directs et physiques, donc visibles par autrui.

## L'intimidation est-elle fréquente ?

D'après des études effectuées au Canada, environ 6%<sup>4</sup> des élèves âgés de 12 à 19 ans ont déclaré avoir intimidé autrui au moins une fois par semaine, 8% ont été victimes d'intimidation au moins une fois par semaine, tandis que 1% des élèves interrogés ont été à la fois victimes et auteurs d'actes d'intimidation au moins une fois par semaine (Volk, Craig, Boyce et King, 2003; Rivers et Smith, 1994; Haynie et coll., 2001). Selon des enquêtes effectuées dans ce domaine, les garçons sont plus souvent victimes d'intimidation que les filles. La presque totalité des garçons interrogés ont déclaré que l'agresseur était un pair de sexe masculin (Totten, Quigley et Morgan, 2004). Une enquête de délinquance auto-déclarée menée récemment chez les jeunes de Toronto a montré que 16% des élèves de la 7<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> ont été intimidés plus de 12 fois au cours de l'année précédant l'enquête (Savoie, 2007).

- **Intimidation physique** : Selon une étude menée au Canada, en Europe et aux États-Unis, environ 10 à 15% des élèves âgés de 11 à 15 ans ont déclaré avoir commis des actes physiques d'intimidation au moins une fois par semaine (Craig et Harel, 2004; Sourander, Helstela, Helenius et Piha, 2000;

Duncan, 1999). La fréquence de l'intimidation physique atteint un maximum chez les élèves de niveau 6 à 8, pour diminuer graduellement par la suite. Toujours selon cette étude, alors que les garçons commettent des actes d'intimidation fréquents deux fois plus souvent que les filles, la proportion de victimes est la même pour les deux sexes (Association canadienne de santé publique, Safe School Study, 2003). Entre 25 et 30% des élèves interrogés ont déclaré avoir commis des actes d'intimidation au moins une fois par mois, les garçons étant plus souvent victimes de tels actes que les filles, contrairement aux résultats relatifs à la victimisation hebdomadaire (ACSP, 2003).

- **Intimidation verbale** : De 10 à 15% des élèves ont déclaré avoir été impliqués dans des actes d'intimidation verbale au moins une fois par semaine, la proportion d'élèves victimes d'intimidation verbale étant deux fois plus élevée que celle des élèves ayant commis de tels actes (Solberg et Olweus, 2003).
- **Intimidation sociale** : Les élèves impliqués dans des actes d'intimidation sociale ont peu de chance d'être identifiés, étant donné que l'intention de causer un préjudice à autrui est facilement occultée et que les conséquences ne sont pas toujours visibles. Selon une étude réalisée au Canada, 41% des élèves de la 4<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> ont déclaré avoir été victimes d'intimidation ou avoir intimidé autrui au moins une fois par mois. Parmi ceux-ci, 7% ont été victimes d'intimidation sociale et 2% ont commis de tels actes au moins une fois par semaine. Les filles sont plus souvent victimes et auteurs d'intimidation sociale que les garçons (Totten, Quigley et Morgan, 2004).

## Comment prévenir l'intimidation ?

Plusieurs pratiques prometteuses et des programmes modèles ont été développés pour prévenir et réduire l'intimidation. En voici quelques-uns :

- **Le programme « Bully-Proofing Your School » (BPYS)**

Développé en 1994 par des éducateurs du district scolaire de Cherry Creek au Colorado, le programme BPYS offre une approche systémique, dans le cadre de laquelle l'école dans son ensemble travaille de commun accord pour réduire les problèmes relatifs à l'intimidation. Ce programme essaie d'identifier et ensuite de modifier les facteurs de l'environnement scolaire qui favorisent l'intimidation. Pour ce faire, le programme BPYS encourage les élèves du primaire et du secondaire à se préoccuper de la sécurité dans leur école et à participer dans l'établissement et le maintien d'un environnement scolaire garantissant la sécurité de chacun. En particulier, le programme BPYS comprend : une évaluation du problème, une formation spécifique pour le personnel, la



mise en place de politiques à l'échelle de l'école, le développement d'activités permettant d'améliorer les habiletés de protection, voire les stratégies pour gérer les comportements intimidateurs et la mise en place de mesures pour améliorer le climat de l'école. Le programme BPYS, évalué au moyen de sondages annuels auprès des participants pendant quatre ans, a réussi à réduire<sup>5</sup> la fréquence de l'intimidation et à augmenter le sentiment de sécurité chez les élèves.<sup>6</sup> (<http://www.bullyingresources.org/stopbullyingnow/indexAdult.asp?Area=ProgramResources&programID=52>)

- **Le programme de prévention de l'intimidation d'Olweus**

Ce programme global de prévention de l'intimidation, conçu pour être utilisé dans les écoles primaires et secondaires a été développé au Colorado en 1993 par Dan Olweus, un leader dans le domaine de la recherche et de l'intervention en matière d'intimidation et des problèmes de victimisation en milieu scolaire et chez les jeunes. En tant que programme faisant partie des « Blueprint Model Programs »<sup>7</sup>, le programme d'Olweus a été évalué à plusieurs reprises et a été implanté dans une douzaine de pays, que ce soit au niveau global ou au niveau individuel. Il inclut des diagnostics sur la nature et la prévalence de l'intimidation, la création d'un comité dont la tâche consiste à coordonner les différents aspects du programme, une surveillance accrue des élèves dans les « points chauds » de l'intimidation, la mise en place de règles et de sanctions contre l'intimidation ainsi que des interventions ciblant les enfants victimes ou auteurs d'actes d'intimidation. Le programme a eu comme résultat une réduction significative (50% et plus) des incidents relatifs à l'intimidation et à la victimisation, ainsi qu'une réduction importante des comportements antisociaux (vandalisme, bagarres, vols et absentéisme scolaire) déclarés par les élèves. On a également pu constater une amélioration significative du climat social, de l'ordre et de la discipline en classe, des relations sociales et une attitude plus positive envers l'école et le travail scolaires (Centre for the Study and Prevention of Violence, 2006).

- **Le programme « Quatrième R »<sup>8</sup>**

Ce programme préconise une approche globale, à l'échelle de l'école, pour prévenir la violence et l'intimidation en améliorant les relations interpersonnelles. Le *Quatrième R* est issu du projet YRP (Youth Relationships Project), un programme de prévention visant la violence dans les fréquentations chez les jeunes ayant été confrontés aux maltraitements et à la violence dans leur famille. En considérant l'ensemble des problèmes auxquels les adolescents doivent faire face, le programme souligne l'importance de choisir la bonne intervention et de cibler les difficultés qui – comme la violence, l'intimidation, l'usage de substances et les comportements sexuels à risque – surgissent pour la première fois pendant

l'adolescence. Les interventions mises en œuvre au cours de cette phase de vie ne seront efficaces que dans la mesure où elles tiennent compte des spécificités du contexte et des défis propres à l'adolescence. C'est pour ces raisons qu'une approche basée sur la promotion de la santé et la réduction des préjugés, telle que préconisée par le programme *Quatrième R*, s'est avérée plus efficace que les méthodes d'intervention traditionnelles visant non la réduction, mais l'éradication de tout comportement à risque.

Le programme *Quatrième R*, mis en place dans plusieurs écoles de l'Ontario depuis 2001, est actuellement évalué dans le cadre d'un protocole expérimental avec randomisation<sup>9</sup> dans le district scolaire de Thames Valley, dans le sud de l'Ontario. Les résultats préliminaires montrent que les participants au programme, lorsque confrontés à des pressions pour s'engager dans des comportements à haut risque, sont deux fois plus nombreux que les non participants à utiliser la négociation pour gérer de telles situations (Strategies for Healthy Young Relationships, 2006). Il y a donc lieu de penser que ce programme est à même de prévenir ou tout au moins de réduire l'intimidation, en fournissant aux auteurs et victimes potentielles d'actes d'intimidation les outils appropriés pour réduire le risque d'être impliqués dans ce genre de comportements. Le programme *Quatrième R* a été recommandé par le Service des programmes d'études Canada comme support du programme ontarien en éducation physique et santé pour la 9<sup>e</sup> et la 10<sup>e</sup> année.

- **Le programme « Together We Light the Way » (TWLTW)**

TWLTW est un programme global impliquant la municipalité, les milieux d'affaires et les organismes communautaires ainsi que le personnel des écoles, les élèves et les parents. Le projet est axé sur huit facteurs de protection relatifs à la prévention de comportements d'intimidation : la réussite scolaire, les résultats académiques, la conscience de soi, des environnements sécuritaires, des styles de vie sains, des relations familiales et scolaires positives, des relations empreintes de respect et d'attention, et des relations bienveillantes avec des adultes. Le programme, appuyé par le conseil scolaire du district de Durham à Withby (Ontario), a été financé par le Centre national de prévention du crime de 1999 à 2002. Il s'agissait en particulier de tester ce modèle dans quatre écoles pilote de l'Ontario, réparties dans trois conseils scolaires en milieu urbain et rural. Le projet TWLTW comprend un ensemble de programmes ciblant respectivement le respect, l'engagement communautaire, des modes de vie sains, l'implication des parents et les habiletés nécessaires pour faire des choix judicieux et responsables. Une formation dispensée aux directeurs des établissements scolaires, aux enseignants et aux autres membres de l'école, porte sur la façon de mettre en place ces différents

programmes dans le cadre du curriculum scolaire. Tout au long de la mise en place du projet, celui-ci a été évalué par les participants et les personnes concernées. Après trois ans de fonctionnement, on a constaté une diminution de 60% de la fréquence des actes d'intimidation dans trois écoles sur quatre<sup>10</sup>. En outre, les directeurs, enseignants et parents interrogés dans le cadre de l'évaluation se sont déclarés satisfaits du retour à une culture du respect qui s'est instaurée et maintenue dans les écoles grâce à la mise en place du programme. Les résultats de l'évaluation ont également relevé des défis faisant obstacle à une réalisation efficace du projet, comme par exemple le changement du personnel et des élèves dans les écoles concernées. Vu le succès qu'a connu le projet, le ministère de l'éducation de l'Ontario a intégré le projet TWLTW dans le « Ontario Teacher Re-certification Process », augmentant ainsi les chances que ce projet soit utilisé et ses effets généralisés dans l'ensemble de la province (Stratégie nationale pour la prévention du crime, 2007).

### • Le programme « Success in Stages »<sup>11</sup>

Ce projet, qui vise les élèves des écoles secondaires, propose des conseils individualisés aux intimidateurs, à leurs victimes et aux témoins d'actes d'intimidation. Accessible sur un support sous format de disque compact, le programme est complété par les élèves au cours de trois sessions de trente minutes chacune. Il se base sur le concept du changement par étapes – cinq étapes par lesquelles passe tout individu qui adopte de nouveaux comportements – et sur le modèle transthéorique du changement comportemental<sup>12</sup>, modèle s'étant avéré comme particulièrement efficace. Les différents volets du programme comportent une enquête auprès des élèves, des bulletins scolaires accessibles par internet et des cours en salle de classe. En outre, des sessions de traitement individuel sont offertes aux enfants qui ont été intimidés, qui sont à risque d'intimider leurs camarades et à ceux qui ont été les témoins passifs d'actes d'intimidation à l'école. Les projets pilote mis en place dans plusieurs écoles en 2003 ont été évalués à l'aide d'une comparaison entre les participants au programme et un groupe témoin. Selon les résultats de l'évaluation, le programme « Success in Stages » a réussi à diminuer de 30% le nombre d'actes d'intimidation (<http://www.bullyingresources.org/stopbullyingnow/indexAdult.asp?Area=ProgramResources&programID=89>).

## Un consensus émergent sur les bienfaits d'une approche holistique

Un consensus se dégage des études sur la prévention de l'intimidation à propos de l'efficacité et de la durabilité des effets d'une approche holistique en milieu scolaire. Cette

approche comprend le développement et la mise en place de politiques et d'initiatives anti-intimidation, qui élaborent les règles, les responsabilités et les façons de faire pour le personnel, un code de conduite pour les élèves, les conséquences qu'entraînent des actes d'intimidation, ainsi que les améliorations à apporter à la gestion des incidents comportant de l'intimidation. En général, l'efficacité d'une approche holistique dépend des principes suivants :

- **Un leadership solide de la part des enseignants et des adultes, des liens solides entre élèves et enseignants.** Les élèves qui manifestent un fort attachement à l'école éprouvent moins de problèmes affectifs et comportementaux et réussissent mieux à l'école. Les élèves qui démontrent un fort lien avec l'école développent également des sentiments de sécurité et d'être acceptés au sein de l'école. De tels effets leur permettent d'améliorer les performances académiques, les habiletés en littératie et le fonctionnement au niveau du comportement (Association canadienne de santé publique, 2003). En outre, les élèves avec un fort sentiment d'appartenance à l'école déclarent moins souvent se sentir déprimés et présentent des taux d'abus de substances et d'absentéisme scolaire moins élevé (Association canadienne de santé publique, 2003). Par contre, lorsque des incidents d'intimidation ont lieu sans que le personnel de l'école s'en occupe, parce que les enseignants et/ou les parents n'y prêtent pas attention, les élèves ont plus souvent tendance à se sentir malheureux et insécurisés.
- **Des normes de comportement claires et cohérentes.** L'utilisation de conséquences positives et négatives façonne le comportement des élèves. Les comportements à problème tendent à diminuer, s'ils sont systématiquement détectés et réprimandés rapidement. Si, par exemple, on enseigne aux jeunes comment reconnaître des pensées dysfonctionnelles et les conséquences qui en suivent, ils vont également apprendre à les remplacer par des pensées plus positives et réalistes qui leur fournissent davantage de récompenses.
- **La sensibilisation et l'engagement des adultes.** Les adultes qui, à la maison et à l'école, font partie de la vie des élèves, doivent être pleinement conscients de la nature et de l'étendue des problèmes relatifs à la violence et à l'intimidation en milieu scolaire. Si les parents s'impliquent dans des mesures préventives ciblant l'intimidation et la victimisation, alors il y a des chances de pouvoir réduire l'ampleur de ces comportements. L'implication permet aux adultes d'accéder à l'information nécessaire pour adopter des actions cohérentes et adéquates lorsqu'ils sont confrontés à l'intimidation.



- **Une supervision efficace, intensive et centrée sur le problème.** Par une surveillance coordonnée des élèves pendant et après l'école, pendant les pauses et sur l'heure du midi, il est possible de détecter et de réprimer rapidement tout incident d'intimidation et de victimisation se produisant pendant ces périodes d'interaction entre les élèves. Pour être efficaces, ces mesures de surveillance doivent toutefois être centrées sur des endroits connus comme étant des « zones sensibles », des endroits donc où les actes d'intimidation et de victimisation se produisent le plus souvent.
- **La participation des personnes concernées.** Un groupe de coordination pour la prévention de l'intimidation, constitué de représentants des enseignants, des administrateurs d'établissement, de conseillers pédagogiques, de professionnels de la santé mentale, de parents et d'élèves, doit prendre en charge la planification et la solution des problèmes. Il appartient à chacun des groupes susmentionnés de fournir une expertise spécifique aux différentes causes profondes du problème. Une telle interaction entre les parties concernées favorise des approches innovatrices, la mise en commun de ressources et les opportunités de diffuser l'information à un public plus large.
- **La participation des jeunes au développement et à la mise en œuvre du programme.** Si les élèves ne sont pas directement impliqués dans toutes les étapes de l'approche préventive, il y a peu de chances que celle-ci soit efficace. Par l'implication des élèves en tant que partenaires d'une approche holistique, le groupe de coordination sera en mesure de mobiliser l'ensemble des étudiants pour la création d'une culture des pairs positive. L'implication des jeunes alimente également un processus collectif, qui garantit que le programme sera considéré comme pertinent par les élèves et que le message véhiculé par le programme sera communiqué de façon adéquate. Parmi les méthodes adoptées pour assurer la participation active et efficace des élèves, il y a lieu de mentionner les suivantes : des réunions de classe pour discuter les différents aspects de l'intimidation et d'autres comportements antisociaux; le développement de et l'adhésion à des règlements de classe; des activités centrées sur la compréhension des préjudices causés aux victimes d'intimidation; l'inclusion des élèves dans le développement et la mise en place de nouvelles stratégies pour contrer l'intimidation.
- **Cibler plusieurs facteurs de risque et de protection.** Les études menées dans le domaine de l'intimidation ont montré que la prévention doit cibler à la fois les facteurs de risque agissant au niveau de l'individu, des groupes de pairs, de l'école et de la communauté. Étant donné que l'intimidation a des causes multiples, la prévention de ce

problème, si elle veut être efficace, doit nécessairement cibler l'ensemble des facteurs de risque. Les enfants qui intimident leurs camarades ou qui sont victimes d'intimidation subissent l'influence simultanée de plusieurs facteurs de risque. Des programmes visant exclusivement des individus, la dissuasion situationnelle, les politiques de tolérance zéro et d'expulsion des élèves fautifs, ne sauraient à elle seules faire preuve d'efficacité [Deuxième conférence internationale sur la violence à l'école, 2003; Shaw, 2001; Fox et coll., 2003; Mayencourt, Locke et McMahon, 2003].

- **Donner la priorité à des interventions précoces et à long terme.** Les initiatives visant à contenir l'intimidation doivent aller au-delà d'une durée de quelques mois ou d'une année [Pepler, Craig, Ziegler et Charach, 1994]. Les élèves impliqués dans des actes d'intimidation développent ce type de problème pendant une période de temps relativement longue et dans des contextes différents. Par conséquent, les interventions qui se proposent de changer ces modèles de comportement doivent avoir une certaine durée, pour pouvoir transmettre le message anti-intimidation de façon continue [Gottfredson et coll., 2002; Sampson, 2002].
- **Modeler l'intervention en fonction du sexe des élèves et cibler les habiletés sociales.** Selon leur degré de maturité, les enfants font face à des situations différentes et subissent les effets de facteurs de risque différents. Il faut donc que les interventions tiennent compte des spécificités relatives à l'âge et au sexe. Il faut également que ces interventions comportent des éléments visant à développer les habiletés sociales, comme les habiletés interpersonnelles, l'affirmation de soi, l'empathie et la résolution de conflits [Lumsden, 2002].

Indépendamment de la forme spécifique de l'intervention, il faut que toutes les parties concernées contribuent à aider les enfants et les adolescents, impliqués dans des actes d'intimidation, à comprendre la gravité de leur comportement et l'importance de relations empreintes de respect envers autrui, ainsi qu'à trouver des façons d'acquérir du pouvoir et du statut par un leadership positif. Il va de soi que les enfants victimes d'intimidation ont besoin de protection et de soutien pour qu'ils soient à même de développer des relations de confiance en toute sécurité.

En tant que méthode préventive efficace, l'approche holistique peut être appliquée dans n'importe quel type d'école, y compris dans les communautés à haut risque. À la base de toute intervention anti-intimidation s'inspirant de l'approche holistique, il y a l'idée que les comportements d'intimidations peuvent être détectés et redirigés vers des manières d'agir prosociales par une restructuration systématique de l'environnement social de l'école<sup>13</sup>.



## Ressources additionnelles

- Association canadienne de santé publique, *Trousse d'évaluation de l'intimidation, du harcèlement et des relations entre enfants du même âge en milieu scolaire*. [http://acsp.cpha.ca/antibullying/francais/infobase/Trousse\\_d\\_evaluation.pdf](http://acsp.cpha.ca/antibullying/francais/infobase/Trousse_d_evaluation.pdf).
- Australian Institute of Criminology. *Bullying and Victimization in Schools: A restorative justice approach*. [www.aic.gov.au/publications/tandi/ti219.pdf](http://www.aic.gov.au/publications/tandi/ti219.pdf) (en anglais seulement)
- Bullying.org: [www.bullying.org](http://www.bullying.org) (en anglais seulement)
- Canadian Initiative for the Prevention of Bullying: [www.prevnet.ca](http://www.prevnet.ca)
- Centre national d'information sur la violence dans la famille : [www.phac-aspc.gc.ca/ncfv-cnivf/violencefamiliale/index.html](http://www.phac-aspc.gc.ca/ncfv-cnivf/violencefamiliale/index.html)
- Concerned Children's Advertisers: <http://www.cca-kids.ca/> (en anglais seulement)
- Conseil canadien de la sécurité, *L'intimidation à l'école*. [www.safety-council.org/CCS/sujet/enfants/intimidat.html](http://www.safety-council.org/CCS/sujet/enfants/intimidat.html)
- Peaceful Schools International: [www.peacefulschoolsinternational.org](http://www.peacefulschoolsinternational.org) (en anglais seulement)
- Sécurité Canada.ca. *Prévention de l'intimidation*. [www.securitecanada.ca/link\\_f.asp?category=28&topic=166](http://www.securitecanada.ca/link_f.asp?category=28&topic=166)
- Sécurité publique Canada. Centre national de prévention du crime. *L'épreuve des faits*. [www.securitepublique.gc.ca/prg/cp/ncpc\\_pubs-fra.aspx](http://www.securitepublique.gc.ca/prg/cp/ncpc_pubs-fra.aspx)
- Stop Bullying Now!: [www.stopbullyingnow.hrsa.gov/index.asp](http://www.stopbullyingnow.hrsa.gov/index.asp) (en anglais seulement)

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Centre national de prévention du crime au 1-877-302-6272, ou consulter notre site Web à l'adresse suivante : [www.SecuritePublique.gc.ca/CNPC](http://www.SecuritePublique.gc.ca/CNPC).

Pour recevoir des informations sur les activités du CNPC, nous vous invitons à vous inscrire à la liste d'envoi électronique du CNPC en visitant notre page d'enregistrement à : [www.SecuritePublique.gc.ca/prg/cp/maillinglist/subscribe-fr.aspx](http://www.SecuritePublique.gc.ca/prg/cp/maillinglist/subscribe-fr.aspx).



## Références

- Alberta Children's Services. [n.d].** *About Bullying: What is it.* Retrieved November 29, 2007, from [www.b-free.ca](http://www.b-free.ca).
- Association canadienne de santé publique. [2003].** *Safe School Study.* [http://acsp.cpha.ca/antibullying/english/backinfo/Safe\\_School\\_Study\\_Final.pdf](http://acsp.cpha.ca/antibullying/english/backinfo/Safe_School_Study_Final.pdf).
- Association canadienne de santé publique. [2003].** *Bullying, School Exclusion, and Literacy.* Retrieved January 4, 2008, from [http://acsp.cpha.ca/antibullying/english/backinfo/CPHA\\_Discussion\\_Paper-PDF.pdf](http://acsp.cpha.ca/antibullying/english/backinfo/CPHA_Discussion_Paper-PDF.pdf)
- B.C. Ministry of Education. [n.d].** *Live Violence Free – Students Who Bully.* Retrieved October 2, 2007, from [www.bced.gov.bc.ca/live\\_vf/bullies.htm](http://www.bced.gov.bc.ca/live_vf/bullies.htm)
- Centre national pour la prévention du crime [2004].** Facteurs de risque et facteurs de protection, Feuillet d'information, Ottawa, Centre national pour la prévention du crime. Disponible du site : [http://ww4.ps-sp.gc.ca/fr/library/publications/fact\\_sheets/CMP/risk.html](http://ww4.ps-sp.gc.ca/fr/library/publications/fact_sheets/CMP/risk.html)
- Centre national pour la prévention du crime. [2007].** *Projet Together We Light the Way.* L'épreuve des faits : sommaires d'évaluation. Ottawa. Sécurité publique Canada. Available at: [www.securitepublique.gc.ca/prg/cp/bldngevd/fl/2007-ES-08\\_f.pdf](http://www.securitepublique.gc.ca/prg/cp/bldngevd/fl/2007-ES-08_f.pdf)
- Centres for the Study and Prevention of Violence. [2006].** *Blueprints Model Programs Fact Sheet: Olweus Bullying Prevention Program.* Retrieved November 29, 2007, from [www.colorado.edu/cspv/publications/factsheets/blueprints/pdf/FS-BPM09.pdf](http://www.colorado.edu/cspv/publications/factsheets/blueprints/pdf/FS-BPM09.pdf)
- Craig, Wendy M., Debra Pepler & Rona Atlas. [2000].** « Observations of Bullying in the Playground and in the Classroom ». *School Psychology International*: vol.21(1): 22-36.
- Craig, Wendy M., Ray DeV. Peters & Roman Konarski. [1998].** *L'intimidation et la victimisation chez les enfants en âge scolaire au Canada.* Ressources humaines et Développement social Canada. [www.rhdsc.gc.ca/fr/sm/ps/dsc/fpcr/publications/recherche/1998-000130/page01.shtml](http://www.rhdsc.gc.ca/fr/sm/ps/dsc/fpcr/publications/recherche/1998-000130/page01.shtml).
- Craig, Wendy M. et J. Yossi. [2004].** « Bullying, Physical Fighting and Victimization » [pp. 133-144] in Currie et coll. (eds.), *La santé des jeunes en contexte. Enquête sur les comportements liés à la santé des enfants en âge scolaire (HBSC): rapport international de l'enquête réalisée en 2001/2002*, Genève, OMS.
- Deuxième conférence mondiale sur la violence à l'école. Recherche, pratiques exemplaires et formation des maîtres.* Ville de Québec : mai, 2003.
- Duncan, R. [1999].** « Peer and sibling aggression: An investigation of intra- and extra-familial bullying ». *Journal of Interpersonal Violence*, 14(8): 871-886.
- Fox, J.A., D. Elliot, R. G. Kerlikowske, S. A. Newman & W. Christeson. [2003]** *Bullying Prevention Is Crime Prevention.* A report by Fight Crime: Invest in Kids. [www.fightcrime.org/reports/BullyingReport.pdf](http://www.fightcrime.org/reports/BullyingReport.pdf).
- Gottfredson, D. C., D. B. Wilson & S. Skroban Najaka. [2002].** « School-based Crime Prevention ». In Sherman, Lawrence W. et al. (Eds.) *Evidence-Based Crime Prevention.* New York: Routledge, pp. 56-164
- Harris, S., G. Petrie & W. Willoughby. [2002].** « Bullying among 9<sup>th</sup> Graders: An exploratory study ». *NASSP Bulletin*, 86, 1630.
- Hawker, D. S. J. & M. J. Boulton. [2000].** « Twenty years' research on peer victimization and psychological maladjustment: A meta-analysis review of cross-sectional studies ». *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 41 (4): 441-445.
- Haynie, D. et al. [2001].** « Bullies, victims and bully/victims: Distinct groups of at-risk youth ». *Journal of Early Adolescence*, 21(1): 29-49.
- Kaltiala-Heino, R., M. Rimpela, M. Marttunen, A. Rimpela & P. Rantanen. [1999].** « Bullying, depression, and suicidal ideation in Finnish adolescent: School survey ». *British Medical Journal*. <http://bmj.com/cgi/reprint/319/7206/348.pdf>.
- Lumsden, L. [2002].** *Preventing bullying.* ERIC Clearinghouse on Educational Management. <http://www.ericdigests.org/2003-1/bullying.htm>.
- Ma, Xin, Len L. Stewin & Deveda Mah. [2001].** « Bullying in school: nature, effects and remedies ». *Research Papers in Education*, 16(3): 247-270.
- Mayencourt, L., B. Locke & W. McMahon. [2003].** *Facing our Fears - Accepting Responsibility: Report of the Safe Schools Task Force. Bullying, Harassment and Intimidation in BC Schools.* <http://mla.governmentcaucus.bc.ca/media/SSTF%20REPORT%20Final%20-%20June%202011%202003.pdf>.
- Olweus, D., S. Limber & S. F. Mihalic. [1999].** *Blueprints for Violence Prevention, Book Nine: Bullying Prevention Program.* Boulder, CO: Center for the Study and Prevention of Violence.
- Pepler, Debra, & Wendy Craig. [2007].** *Binoculars on bullying: a new solution to protect and connect children.* [www.voicesforchildren.ca/report-Feb2007-1.htm](http://www.voicesforchildren.ca/report-Feb2007-1.htm).
- Pepler, Debra, P. Smith & K. Rigby. [2004].** « Looking back and looking forward: implications for making interventions work effectively ». In Peter Smith, Debra Pepler and Ken Rigby (Eds.) *Bullying in Schools: How Successful Can Interventions Be?* United Kingdom: University Press, pp. 307-324.
- Pepler, Debra, W. M. Craig, S. Ziegler & A. Charach. [1994].** « Bullying: A Community Problem ». *Canadian Journal of Community Mental Health*, 13: 95-110.
- Prochaska J.O. & W. F. Velicer. [1997].** « The transtheoretical model of health behavior change ». *American Journal of Health Promotion*, 12: 38-48.
- Rivers, I. & P. K. Smith. [1994].** « Types of bullying behavior and their correlates ». *Aggressive Behavior*, 20: 359-368.
- Sampson, R. [2002].** *Bullying in Schools: Problem-Oriented Guides for Police.* Series No. 12. U.S. Department of Justice, Office of Community Oriented Policing Services. [www.cops.usdoj.gov/files/ric/Publications/e07063414-guide.pdf](http://www.cops.usdoj.gov/files/ric/Publications/e07063414-guide.pdf).
- Savoie, Josée [2007],** « La délinquance autodéclarée par les jeunes, Toronto 2006 ». *Juristat*, [27] : 6. Ottawa, Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada.
- Shaw, M. et K. Oginsky, [January, 2001].** *Promouvoir la sécurité dans les écoles: expérience et action internationales,* Centre international pour la prévention de la criminalité, Montréal. [http://www.crime-prevention-intl.org/publications/pub\\_61\\_2.pdf](http://www.crime-prevention-intl.org/publications/pub_61_2.pdf)
- Smith, P. [2000].** *Bullying: Don't Suffer in Silence – An anti-bullying pack for schools.* Department for Education and Skills: United Kingdom.
- Solberg, M. & D. Olweus. [2003].** « Prevalence estimation of school bullying with the Olweus Bully/Victim Questionnaire ». *Aggressive Behavior*, 29: 239-268.

**Sourander, A., L. Helstel, H. Helenius & J. Piha. (2000).** « Persistence of bullying from childhood to adolescence – A longitudinal 8 year follow-up study ». *Child Abuse and Neglect*, 24(7): 873-881.

**Strategies for Healthy Young Relationships. (2006).** Fourth R: Comprehensive school-based prevention. [www.thefourth.ca](http://www.thefourth.ca)

**Totten, M., P. Quigley & M. Morgan. (2004).** *Questionnaire de l'ACSP sur la sécurité à l'école pour les élèves de la 4<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> année.* Ottawa: Association canadienne de santé publique et ministère de la Justice Canada. <http://acsp.cpha.ca/antibullying/francais/question/4-7.html>

**Van der Wal, M.F., C. A. M. de Wit & R. A. Hirasing. (June, 2003).** « Psychosocial Health Among Young Victims and Offenders of Direct and Indirect Bullying ». *Pediatrics*, 111: 1312 – 1317.

**Volk, A., W. Craig, W. Boyce & M. King. (2003).** « Adolescent Risk Correlates of Bullying and Different Types of Victimization ». Poster presented at the *World Congress on Child and Youth Health*, Vancouver, May 2003.

## Notes

- 1 Le terme « exclusion sociale », utilisé dans les études sur l'intimidation, se réfère aux actions indirectes posées intentionnellement et à plusieurs reprises par les intimidateurs pour causer préjudice à une victime plus faible. Il s'agit habituellement de comportements tels qu'alimenter des rumeurs, isoler quelqu'un en l'excluant d'un groupe de pairs, des commérages, extorquer ou voler de l'argent et autres objets appartenant à la victime (Pepler et Craig, 2000; Ma, Stewin e Mah, 2001; Alberta Children's Services, n.d).
- 2 Dans les études et rapports de recherche (Pepler & Craig, 2000; Harris, Petrie, & Willoughby, 2002; Centre national d'information sur la violence familiale, 2002), le terme « comportement d'extériorisation » se réfère aux problèmes de comportement qui se manifestent ouvertement. Il s'agit plus particulièrement de passages à l'acte négatifs envers l'environnement social, notamment de comportements perturbateurs, hyperactifs et agressifs.
- 3 Des facteurs de risque, tels que les troubles de concentration en classe ainsi que le manque d'empathie et de compassion pour autrui, agissent tout aussi bien chez les intimidateurs que chez les délinquants. Toutefois l'effet de ces facteurs est plus significatif dans le cas de l'intimidation que pour la délinquance en général.
- 4 Ce pourcentage correspond à 390 élèves sur un échantillon de 6500. Dans le cadre de cette étude (voir Volk, Craig, Boyce et King, 2003) on a essayé d'obtenir des taux de prévalence pour l'intimidation et la victimisation sur la base d'un échantillon représentatif de jeunes canadiens.
- 5 Les résultats publiés ne spécifient ni l'ampleur exacte des réductions dans la fréquence des actes d'intimidation ni celle de l'accroissement du sentiment de sécurité chez les élèves. Les références bibliographiques du rapport original sont les suivantes : Epstein, L., Plog, A.E., & Porter, W. (2002). Bully-Proofing Your School: Results from a Four-Year Intervention. *The Report on Emotional and Behavioral Disorders in Youth* 2(3): 55-56, 73-77.
- 6 Pour plus de détails, consulter [www.bullyingresources.org/stopbullyingnow/indexAdult.asp?Area=ProgramResources&programID=52](http://www.bullyingresources.org/stopbullyingnow/indexAdult.asp?Area=ProgramResources&programID=52)
- 7 Les « Blueprints Model Programs » regroupent des programmes de prévention de la violence, sélectionnés selon des critères rigoureux parmi plus de 600 programmes. Avant de pouvoir être inclus dans les « Blueprints Model Programs », un programme doit fournir la preuve de son efficacité, en remplissant les critères suivants : protocoles de recherche rigoureux, des effets qui se maintiennent dans le temps, répliation dans plusieurs sites, analyse des variables intervenantes et analyse coûts-bénéfices. Pour plus d'informations sur les « Blueprints Model Programs » consulter <http://www.colorado.edu/cspv/blueprints/index.html>.
- 8 Pour plus de détails, voir le document « Le Quatrième R : Un programme d'étude fondé sur les relations et destiné à la prévention de la violence dans les fréquentations et d'autres comportements à risque élevé » ([http://www.thefourth.ca/resources/fourthR\\_francais.pdf](http://www.thefourth.ca/resources/fourthR_francais.pdf)).
- 9 Un protocole expérimental avec randomisation permet aux chercheurs d'évaluer les effets d'une intervention déterminée en contrôlant d'autres facteurs ayant pu influencer les effets globaux observés. Cette procédure est basée sur l'attribution aléatoire des participants au groupe expérimental (faisant l'objet de l'intervention) et au groupe témoin (sans intervention), dont les résultats sont ensuite comparés. Pour plus d'information sur les protocoles expérimentaux avec randomisation, voir Welsh, Brandon C. (2007), *L'approche scientifique en prévention du crime : fondements, tendances, résultats et implications pour le Canada*. Rapport final préparé à l'intention du Centre national de prévention du crime, Sécurité publique Canada. <http://www.securitepublique.gc.ca/prg/cp/ebcp-fra.aspx>.
- 10 Les résultats relatifs à la quatrième école ne sont pas connus, celle-ci s'étant retirée du projet en cours de route.
- 11 Pour obtenir plus d'informations sur le projet « Success in Stages » consulter le site <http://www.channing-bete.com/>. Il est possible d'y obtenir des trousse de formation et des manuels, permettant de mieux saisir les différents aspects du programme et les résultats obtenus.
- 12 Selon le modèle transthéorique du changement comportemental (Transtheoretical Model of Behaviour Change), les changements du comportement ne suivent pas un processus linéaire. Ce modèle considère les changements de comportement comme étant le résultat de prises de décision rationnelles et de motivations individuelles. Il y aura donc des progrès et des reculs tout au long des différentes étapes du changement, en fonction des motivations prédominantes chez l'individu à un moment donné.
- 13 Il faut toutefois souligner que l'approche holistique en milieu scolaire n'a jamais fait l'objet d'évaluations rigoureuses dans des communautés à haut risque.